



Compte rendu du CHS CT 77 du 22/06/2012

Une séance plénière du CHS CT 77 (Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail) s'est tenue vendredi 22/06/2012 - 9h30 à Melun-Chamblain. Un Groupe de Travail préalable avait été réuni le 8/06/2012. La présidence du Comité a été assurée par M Jean-François KRAFT Administrateur des Finances Publiques. La CGT Finances Publiques était représentée par deux titulaires (Patrice Bazir et Luc Rimbault), deux suppléants (Karine Dadouche et Herve Le Dallic), renforcée de deux expertes de la CGT Douanes (Eliane Sallane et Veranne Saminadayar °)

Nous avons la chance de pouvoir compter désormais sur la participation de nos camarades douaniers(ères) à cette instance où leur absence par le passé était regrettable. Nous pouvons aujourd'hui, grâce à leur appui, apprécier d'un œil nouveau les propositions de la Direction Régionale des Douanes et faire avancer les demandes des agents dont nous étions mal informés jusqu'à présent. Aide d'autant plus précieuse que notre CHSCT est maintenant compétent pour tous les sites douaniers dépendant de la Direction Régionale soit le 77, le 93 et le 94.

L'ordre du jour était le suivant :

1-approbation du PV du 5/4/2012

– adopté après quelques modifications

2-Programme annuel de prévention de l'ENFIP (Ecole Nationale des Finances Publiques) de Noisiel

– de nombreuses questions furent posées, essentiellement sur l'absence d'exercice d'évacuation pourtant obligatoires, d'autant plus sur un établissement accueillant des stagiaires peu familiers des lieux,

3- Programme annuel de prévention de la Douane

– la question de la présence de gaz dangereux dans les Conteneurs contrôlés, des risques encourus et des mesures de prévention à mettre en place (masques à cartouche, délais d'attente...) a été longuement débattue et fera l'objet d'une communication renforcée auprès des agents chargés du contrôle. La présence de représentants CGT Douanes a été ici déterminante,

4-Rapport annuel des Médecins de Prévention

– Le Dr Osselin annonce que ce rapport ne sera pas présenté, comme dans l'ensemble des CHSCT de France et procède à la lecture d'une motion nationale des médecins de prévention portant sur leur statut précaire et l'absence d'outil informatique pour assurer le suivi des agents et la constitution de ces rapports statistiques exigés toujours plus tôt par l'administration. Les organisations syndicales représentées au CHSCT décident de soutenir la motion des médecins. Mention en sera portée sur le procès-verbal.

5-Révision des lieux de consultation des Médecins de prévention : pour avis du CHSCT

– quatre lieux de consultation subsistent sur le 77 : Melun (DDAS)- Nemours(ESI)-Noisiel et Coulommiers. Ce recentrage est rendu nécessaire par l'équipement et la fonctionnalité des locaux. L'avis du CHSCT est favorable avec une réserve sur les distances à parcourir pour les agents.

6-Fiches des risques professionnels de la DDFIP

7-Fiches des risques professionnels de la Douane

– ces fiches permettent de recenser les métiers qui demandent un suivi particulier (visite annuelle), elles doivent être réactualisées en fonction des évolutions des risques, (exemple des gaz dans les conteneurs).

8-Suivi des rapports de visites de l'ISST en 2011

– l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail procède à des visites des différents sites entrant dans la compétence du CHSCT. Il constate des anomalies et émet des préconisations. L'administration doit apporter des réponses sur toutes ces observations. Un groupe de travail sera réuni spécifiquement sur ce sujet.

9-Bilan des accidents de travail 2011

– les différentes directions concernées doivent fournir au CHSCT une liste détaillée des accidents du travail (trajet et service). Les représentants syndicaux ont demandé que le tableau de la DDFIP décrivent de façon plus précise les circonstances des accidents afin d'envisager des mesures de prévention.

10-Budgets 2012

– les propositions de dépenses débattues lors du Groupe de travail sont validées en séance plénière. Les dépenses à venir doivent être engagées rapidement du fait des contraintes de l'environnement Chorus, Un prochain groupe de travail aura lieu début septembre.

11-Questions diverses

– devant les difficultés rencontrés par certains agents pour s'inscrire aux formations organisées par le CHSCT, les organisations syndicales demande que le programme soit donné directement aux agents par l'Agent de Prévention (ex ACO) et que les inscriptions ne passent par le chef de service que pour information. M. KRAFT s'engage à appuyer cette démarche en intervenant si besoin auprès des responsables récalcitrants.

– un agent et des auxiliaires effectuent des travaux d'archivage dans les sous-sols de la Cité administrative de Melun, lieux particulièrement sales et humides. Des engagements de nettoyage préalable n'ont pas été tenus. Le CHSCT demande que le responsable assume ses engagements sous peine d'un droit de retrait.

– les difficultés de la Trésorerie de Saint Fargeau ont fait l'objet d'une information du CHSCT. Un suivi personnalisé du poste est mis en place

– une présentation des différents travaux en cours et/ou envisagés a été faite par M KRAFT. Elle a déjà fait l'objet d'un compte rendu lors d'un groupe de travail spécifique.

La séance a été close à 13h30